

**COMMUNE D'YZERON**

**DECISION DU MAIRE n° 2023-30  
du 27 Novembre 2023**

**Madame la Maire,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

**DECIDE**

**Article 1** : Durant la période du 02 au 05 janvier 2024 les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local et à l'extérieur :

Dates	Activités	Tarifs
02/01/2024	Repas de Noël	7 €
05/01/2024	Galette des rois	3 €

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,  
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 27 NOV. 2023  
Notifiée le : 27 NOV. 2023  
Affichée le : 27 NOV. 2023

